



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Moulinex

Question au Gouvernement n° 1756

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Louis Mexandeau. (Huees sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Je vous en prie !

Seul M. Mexandeau a la parole.

M. Louis Mexandeau. Il y a quelques semaines, je posais à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications ici présent, une question simple: le Gouvernement français peut-il assister sans réagir et sans intervenir à l'évolution inquiétante de l'entreprise Moulinex et de ses sites situés en Basse-Normandie et dans l'Ouest ? (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Car au cœur des préoccupations du personnel, il y avait d'abord l'emploi.

Detail cruel: le 15 février, M. Fillon m'avait fait une réponse rassurante. Il doit savoir aujourd'hui de quoi je parlais lorsque j'évoquais l'inquiétude des salariés et la nécessité de sauvegarder les sites, éléments indispensables de l'aménagement du territoire.

La réponse, préparée dans le plus grand secret, vient de nous être assenée, brutale, inacceptable: trois sites fermes, Argentan, Mamers, Mondeville, 1 800 emplois supprimés dans l'Ouest. Bref, une restructuration à l'américaine, au nom de la seule rentabilité financière, qui ne tient pas compte de l'immense drame humain provoqué par cette chirurgie sauvage.

Toute une population est en état de choc. Combien de femmes parmi ces futurs licenciés qui, parfois, sont seules à rapporter un salaire, soit parce qu'elles sont seules au foyer, soit parce que le mari est au chômage ? Sait-on que leur salaire dépasse à peine 6 000 francs par mois, après quinze ou vingt ans à l'usine ? Pas de quoi garnir sa cuisine de comblanchien !

Alors, monsieur le ministre de l'industrie, si l'on refuse que Moulinex ne libère la femme que pour la conduire à l'ANPE, allez-vous, comme votre ministre délégué M. Fillon le demande, refuser ce plan de licenciement et contraindre la direction de Moulinex à faire de nouvelles propositions ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

M. Franck Boroira, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur le député, je crois avoir déjà répondu clairement à la question que vous avez posée: dans l'état actuel des choses, le plan annoncé par Moulinex n'est pas acceptable pour les pouvoirs publics. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

En toute honnêteté, messieurs les socialistes, vous auriez pu applaudir tout à l'heure quand j'ai répondu à la première question qui m'a été posée. Je trouve dommage que vous ayez l'applaudissement sélectif... (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Veronique Neiertz et M. Alain Le Vern. Passez aux actes !

M. le président. Un peu de calme !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. J'ai bien entendu ce qu'a dit M. Mexandeau sur les conséquences de nature sociale et en termes d'aménagement du territoire qu'entraînent de telles restructurations dans des régions industriellement peu riches.

C'est la raison pour laquelle l'État ne peut être absent de la négociation qui s'engage. Ce matin, nous avons

recu pour la première fois le président de Moulinex. Nous sommes décidés à mener cette négociation, en liaison permanente avec M. Barrot, pour que la restructuration qui s'impose, malheureusement, permette de sauver l'entreprise et d'éviter des conséquences trop dommageables au plan social et sur l'aménagement du territoire. Le ministère de l'industrie va analyser, de manière très précise et concrète, le plan de redressement. Avec le ministre des affaires sociales, nous allons examiner, ligne à ligne, le plan social. En particulier, nous tenons à ce que soient pris en compte la réduction et l'aménagement du temps de travail pour limiter le nombre d'emplois touchés et faire en sorte qu'il n'y ait pas de licenciements secs.

Enfin, compte tenu de l'importance de cette région, nous sommes disposés à mettre en place des moyens importants en termes de reconversion en impliquant la Sodie, d'un côté, et en obligeant, de l'autre, l'entreprise à créer des emplois en développant la sous-traitance, pour éviter la désertification industrielle.

Nous sommes décidés à aller dans ce sens. Je le répète, nous serons un interlocuteur très exigeant pour la direction de Moulinex. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Louis Mexandeau. (Huees sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Je vous en prie !

Seul M. Mexandeau a la parole.

M. Louis Mexandeau. Il y a quelques semaines, je posais à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications ici présent, une question simple: le Gouvernement français peut-il assister sans réagir et sans intervenir à l'évolution inquiétante de l'entreprise Moulinex et de ses sites situés en Basse-Normandie et dans l'Ouest ? (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Car au cœur des préoccupations du personnel, il y avait d'abord l'emploi.

Détail cruel: le 15 février, M. Fillon m'avait fait une réponse rassurante. Il doit savoir aujourd'hui de quoi je parlais lorsque j'évoquais l'inquiétude des salariés et la nécessité de sauvegarder les sites, éléments indispensables de l'aménagement du territoire.

La réponse, préparée dans le plus grand secret, vient de nous être assenée, brutale, inacceptable: trois sites fermes, Argentan, Mamers, Mondeville, 1 800 emplois supprimés dans l'Ouest. Bref, une restructuration à l'américaine, au nom de la seule rentabilité financière, qui ne tient pas compte de l'immense drame humain provoqué par cette chirurgie sauvage.

Toute une population est en état de choc. Combien de femmes parmi ces futurs licenciés qui, parfois, sont seules à rapporter un salaire, soit parce qu'elles sont seules au foyer, soit parce que le mari est au chômage ? Sait-on que leur salaire dépasse à peine 6 000 francs par mois, après quinze ou vingt ans à l'usine ? Pas de quoi garnir sa cuisine de comblanchien !

Alors, monsieur le ministre de l'industrie, si l'on refuse que Moulinex ne libère la femme que pour la conduire à l'ANPE, allez-vous, comme votre ministre délégué M. Fillon le demande, refuser ce plan de licenciement et contraindre la direction de Moulinex à faire de nouvelles propositions ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur le député, je crois avoir déjà répondu clairement à la question que vous avez posée: dans l'état actuel des choses, le plan annoncé par Moulinex n'est pas acceptable pour les pouvoirs publics. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

En toute honnêteté, messieurs les socialistes, vous auriez pu applaudir tout à l'heure quand j'ai répondu à la première question qui m'a été posée. Je trouve dommage que vous ayez l'applaudissement sélectif... (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Veronique Neiertz et M. Alain Le Vern. Passez aux actes !

M. le président. Un peu de calme !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. J'ai bien entendu ce qu'a dit M. Mexandeau sur les conséquences de nature sociale et en termes d'aménagement du territoire qu'entraînent de telles

restructurations dans des regions industriellement peu riches.

C'est la raison pour laquelle l'Etat ne peut etre absent de la negociation qui s'engage. Ce matin, nous avons recu pour la premiere fois le president de Moulinex. Nous sommes decides a mener cette negociation, en liaison permanente avec M. Barrot, pour que la restructuration qui s'impose, malheureusement, permette de sauver l'entreprise et d'eviter des consequences trop dommageables au plan social et sur l'aménagement du territoire. Le ministere de l'industrie va analyser, de maniere tres precise et concrete, le plan de redressement. Avec le ministre des affaires sociales, nous allons examiner, ligne a ligne, le plan social. En particulier, nous tenons a ce que soient pris en compte la reduction et l'aménagement du temps de travail pour limiter le nombre d'emplois touches et faire en sorte qu'il n'y ait pas de licenciements secs.

Enfin, compte tenu de l'importance de cette region, nous sommes disposes a mettre en place des moyens importants en termes de reconversion en impliquant la Sodie, d'un cote, et en obligeant, de l'autre, l'entreprise a creer des emplois en developpant la sous-traitance, pour eviter la desertification industrielle.

Nous sommes decides a aller dans ce sens. Je le repete, nous serons un interlocuteur tres exigeant pour la direction de Moulinex. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Mexandeau Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1756

Rubrique : Appareils menagers

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 1996, page 4528

Réponse publiée le : 20 juin 1996, page 4528

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 juin 1996